



Ministère de l'équipement, des transports et du logement
Direction interrégionale de la mer Méditerranée

Procès-verbal de la commission d'examen
Ecole Nationale Supérieure Maritime – Centre de Marseille

RESULTATS DE L'EXAMEN CHEF DE QUART 500

SESSION du 7 au 24 avril 2015 à l'ENSM MARSEILLE

1. Références

- × Décret 99-439 du 25 mai 1999 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires de commerce et de pêche, ainsi que des navires de plaisance armés avec un rôle d'équipage ;
- × Arrêté n° 234 GM2 du 11 mars 2002 relatif à l'organisation des examens et à l'obtention des certificats, diplômes et brevets de la marine marchande ;
- × Arrêté du 12 mai 2006 relatif aux conditions de formation conduisant à la délivrance du brevet de chef de quart 500 et du brevet de capitaine 500 ;
- × Arrêté n° 162 GM1 du 13 décembre 2011 relatif aux examens conduisant à la délivrance du brevet de chef de quart 500 et du brevet de capitaine 500 ;
- × Arrêté du 1^{er} juillet 1999 relatif aux conditions de prise en compte du service à bord d'un navire pour la délivrance ainsi que pour la revalidation des titres de formation professionnelle maritime pour la navigation de commerce ;
- × Arrêté n° 797 GMP/1-IGEM du 21 septembre 1999 relatif aux conditions de formation du brevet de chef de quart de navigation côtière ;
- × Arrêté n° 170 GM2/IGEM du 24 février 2003 relatif à l'examen de chef de quart de navigation côtière ;
- × Instruction n°490 IGEM du 1^{er} décembre 2005 relative à l'organisation des examens de la marine marchande relevant des commissions régionales et locales ;
- × Instruction n°352 IGEM sur les modalités d'évaluation des modules de la formation conduisant à la délivrance du brevet de chef de quart 500.
- × Décision n°148/2012 DIRM du 12 mars 2012 relative à la désignation des membres de la commission.

2. Composition de la commission

PRESIDENT :

Mme Isabelle LORENZI Chargée de cours à l'ENSM, centre de Marseille.

MEMBRES :

M. Olivier LANSADE Professeur de l'enseignement maritime à l'ENSM, centre de Marseille.

M. Thierry LEPROVOST Professeur de l'Enseignement maritime à l'ENSM, centre de Marseille.

M Cyrille REGGIO Administrateur des affaires maritime enseignant à l'ENSM, centre de Marseille.

M. Marc PREBOT Capitaine de première classe de la navigation maritime.

M Fabrice VIOLAT Capitaine de première classe de la navigation maritime.

3. Candidats CQ 500

3.1. Candidats présentant l'ensemble des modules.

| Centre | Inscrits | Présents | Reçus (3 modules acquis) | 2 modules acquis | 1 module acquis | Aucun module acquis |
|---------------------------|----------|-----------------|--------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------------|
| UIM (Nice) | 5 | 5 | 5 | 0 | 0 | 0 |
| INSEIT (Nice) | 13 | 13 | 13 | 0 | 0 | 0 |
| TAUROENTUM (Marseille) | 15 | 15 ¹ | 9 | 4 | 0 | 2 |
| CANDIDAT LIBRE | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Total | 24 | 24 | 27 | 4 | 0 | 3 |

3.2. Candidats présentant 1 ou 2 modules.

Les résultats sont présentés sous la forme : nb de modules acquis/ nb de modules présentés.

| Centre | Inscrits | Présents | 2 acquis/ 2 présentés | 1 acquis/ 1 présenté | 1 acquis/ 2 présentés | 0 acquis/ 1 présenté | 0 acquis/ 2 présentés |
|-------------------------------|----------|----------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| UIM (Nice) | 9 | 9 | 6 | 3 | 0 | 0 | 0 |
| INSEIT (Nice) | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| TAUROENT UM (Marseille) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Candidats | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |

¹ Un candidat présent aux premières épreuves a abandonné en cours d'examen.

| | | | | | | | |
|--------|---|---|---|---|---|---|---|
| libres | | | | | | | |
| Total | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 |

4. Calendrier des épreuves

Epreuves écrites : Jeudi 9 avril 2015 ;

Epreuves orales : du mardi 07 avril au mardi 14 avril 2015.

5. Réunion de la commission

La commission chargée d'examiner les candidats s'est réunie à l'ENSM centre de Marseille le 24 avril et déclare admis au brevet de chef de quart 500 UMS les candidats dont les noms suivent.

6. Admissions par centre

1. Centre INSEIT

a. Candidats admis présentant les 3 modules : 13

NOM PRENOM

BUDET RONAN
CARELLO ROMAIN
DELION LOU
GARCIA TOMMY
GIMARD JEROME
HERMAN WLADIMIR
HERNANDEZ MICHAEL
IACCHINI MARCO
PERRAULT STEPHAN
SAUVANNET-SMIRNAPOLO MATTHIEU
SAVCHUC ALEXANDRE
SCARXELL RENAUD
SCHNEIDERLIN ERIC

b. Candidat ayant acquis un ou deux modules présentés : 1

NOM PRENOM

LEFEBVRE GREGORY

2. Centre UIM

a. Candidats admis présentant les 3 modules : 5

NOM PRENOM

BARAT ADRIEN
BENDICHOU XAVIER
CACI NICOLAS
JULIEN NICOLAS

MARTIN BENOIT

b. Candidat ayant acquis les deux modules présentés : 6

NOM PRENOM

VACHEE FABIEN
MAYER LUDOVIC
GAYETANO PIERRE-VINCENT
PHILIPPON ROMAIN
BOURDEAU QUENTIN
D'ESPIROSE FABIEN

c. Candidats ayant acquis un module sur un présenté : 3

NOM PRENOM

CHAUDRUC DANIEL
BORREILL MARCO
HASLE BRUNO

3. Centre TAUROENTUM

a. Candidats admis présentant les 3 modules : 9

NOM PRENOM

BEDREDDINE ARNAUD
CHATARD LAURENT
COPPOLANI JEROME
CUVELLIER PIERRE-LOUIS
GIRARD DANIEL
GOMEZ FABRICE
LE MARECHAL BENOIT
TCHERNIAWSKY ROMAN
TRIBOULAT JIMMY

b. Candidat ayant acquis deux modules sur trois présentés : 4

NOM PRENOM

ANGELI FREDERIC
FOURDRINIER ALAIN
LE MAOUT FABIEN
UGO JULIEN

c. Candidats n'ayant acquis aucun module sur les trois présentés : 2

NOM PRENOM

LUCS VIKTOR

LEFORT JEAN – FELIX

4. CANDIDATS LIBRES

a. Candidats ayant acquis un module sur un présenté : 1

NOM PRENOM

LETORT LAURENT

b. Candidats n'ayant acquis aucun module sur les trois présentés : 1

NOM PRENOM

LOPEZ ERIC

La présidente de la commission
Isabelle LORENZI

Le 24 avril 2015

